

Avis de Soutenance

CHRISTIANE ANDLAUER

Théologie (Laboratoire Ecritures)

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Le processus de décision dans un synode diocésain.

Soutenance prévue le **lundi 11 juillet 2016** à 14h00

Lieu : CAEPR Centre autonome d'Enseignement de la Pédagogie religieuse 2
avenue Jean XXIII 57000 Metz salle 106 CAEPR

Composition du jury proposé

Mme Marie-Anne VANNIER		UNIVERSITE DE LORRAINE	Directeur de thèse
M. Bernard CALLEBAT		Institut Catholique de Toulouse	Examineur
M. Paul-Hubert POIRIER		Université de Laval	Rapporteur

Mots-clés : Ecclésiologie, Théologie pratique, Droit canonique, Histoire,

Résumé :

Cette étude est entreprise dans la perspective de présenter l'évolution d'un projet de pastorale d'ensemble sous l'impulsion conciliaire mise en place de 1963 à 2000 dans le diocèse de Nice par trois évêques Mgr Mouisset, Mgr Saint-Macary et Mgr Bonfils. Elle s'articule autour de trois concepts : conversion, structures, évangélisation qui répondent aux trois critères définis par Mgr Saint-Macary pour l'opération « Diocèse 2000 » : proximité, coresponsabilité et évangélisation. L'étude de la démarche synodale de Nice nous renvoie à la vie en communion de l'Eglise locale. Parmi toutes les formes d'expression de la communion, nous retenons celle de la synodalité. Le processus de décision est fondamental dans un synode diocésain. Nous en rechercherons les mécanismes dans cette thèse. Nous verrons comment il s'articule à la « pastorale d'ensemble » ou pastorale de communion qui est la convergence profonde de toutes les formes d'action et de présence dans le monde, l'union et l'interpellation réciproque de toutes les forces apostoliques, prêtres, laïcs et religieux. Si donc, la « coresponsabilité de tous » rend compte de la mission du baptisé dans l'Eglise en tant qu'individu, la décision synodale traduit l'expression de la communauté des baptisés. Nous verrons si le processus de décision en émane ou non. Cette thèse veut répondre à la question de savoir si le processus de décision dans un synode diocésain, en tant que facteur de synodalité, tend à réguler la forme communionnelle de l'Eglise et reflète au moins partiellement la personnalité de l'évêque. Il s'agit d'une étude pluri disciplinaire. L'examen du processus synodal, dans son contexte théorique et pratique, repose sur les domaines de la sociologie religieuse, de l'ecclésiologie et du droit canonique.